



**PROGRAMME
DE SURVEILLANCE
DE LA QUALITE DE L'AIR
EN CORSE**

2006-2010

Version actualisée : mai 2006

SOMMAIRE

<u>1. PRESENTATION DE QUALITAIR CORSE ET DE SON TERRITOIRE D'AGREMENT</u>	<u>- 4 -</u>
1.1 LE TERRITOIRE D'AGREMENT	- 4 -
1.2 ZONES DE SURVEILLANCE	- 6 -
<u>2. LES ENJEUX DE LA SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR.....</u>	<u>- 11 -</u>
2.1 SOURCES D'EMISSIONS.....	- 11 -
2.2 IMPLICATION LOCALE	- 13 -
2.3 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET METEOROLOGIQUE.....	- 14 -
<u>3. EVALUATION PRELIMINAIRE DE LA QUALITE DE L'AIR.....</u>	<u>- 16 -</u>
3.1 LES OXYDES D'AZOTE	- 17 -
3.2 L'OZONE.....	- 19 -
3.3 LE BENZENE	- 21 -
3.4 LES PARTICULES (PM10), LE DIOXYDE DE SOUFRE, LE MONOXYDE DE CARBONE ET LES METAUX LOURDS	- 22 -
<u>4. STRATEGIE DE SURVEILLANCE : LE DISPOSITIF DEPLOYE.....</u>	<u>- 25 -</u>
<u>5. STRATEGIE DE SURVEILLANCE : LES ACTIONS ET EVOLUTIONS PREVUES POUR LES CINQ ANNEES A VENIR.....</u>	<u>- 26 -</u>
5.1 MICROREGION D'AJACCIO	- 26 -
5.2 MICROREGION DE BASTIA	- 27 -
5.3 MICROREGION DE CORTE	- 28 -
5.4 MICROREGION DE PORTO-VECCHIO ET DE BALAGNE.....	- 28 -
5.5 ZONE RURALE.....	- 29 -
5.6 SYNTHESE A L'HORIZON 2010	- 30 -
5.7 METHODES DE SURVEILLANCE ET AUTRES POLLUANTS REGLEMENTES.....	- 31 -
<u>6. MESURE DANS L'AIR DES POLLUANTS NON REGLEMENTES.....</u>	<u>- 31 -</u>
<u>7. INFORMATION DU PUBLIC</u>	<u>- 32 -</u>



PREAMBULE

[Qualitair Corse](#) est la dernière Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air qui ait été créée en France. La Corse respecte ainsi la [loi sur l'air](#) du 30 décembre 1996 reconnaissant à chacun « le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé » et imposant la surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire français à partir du 1^{er} janvier 2000.

L'association a été constituée lors de sa première assemblée générale le 17 octobre 2003 et a reçu son premier agrément le 12 juillet 2004. Depuis l'agrément a été renouvelé ([JO du 6 septembre 2005](#)) pour une durée de 3 ans.

L'arrêté ministériel du [17 mars 2003](#), relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air et de l'information du public, prévoit l'élaboration, pour chaque association, d'un [PSQA](#) (Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air) suivant les directives européennes et sur l'ensemble du territoire de compétence. Le programme sera mis à jour régulièrement et au minimum tous les 5 ans. Pour chaque année le déroulement de ce programme devra être présenté au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable au plus tard le 31 mars de l'année suivante.

Le PSQA se décompose en plusieurs parties suivant le plan proposé dans le guide de rédaction, à savoir 7 chapitres. Certains de ces chapitres ne pourront être traités que de manière succincte au vu du peu de données actuelles à notre disposition.

- ✓ [Chapitre 1](#): Présentation du territoire d'agrément de l'association et découpage en zones de surveillance

- ✓ [Chapitre 2](#): Les enjeux de la surveillance de la qualité de l'air

Localement, il existe une réelle préoccupation de la population, en particulier concernant des points bien précis comme les sources [d'émissions industrielles](#) ou les risques dus à la [pollution à grande échelle](#) (influence de la région PACA et de l'Italie sur la qualité de l'air de Corse).

- ✓ [Chapitre 3](#): Evaluation préliminaire de la qualité de l'air

Ce chapitre sera très peu documenté et se bornera à faire une synthèse d'études récentes commandées par la DRIRE Corse et réalisées par l'association [AIRMARAIX](#) en amont de la création de Qualitair Corse.

- ✓ [Chapitre 4](#): Le dispositif déployé

Le développement du réseau a débuté tout récemment avec l'installation des premières stations de mesures.

Il existe actuellement un réseau de stations de contrôle géré par EDF. Une convention est en cours de rédaction afin de valider son transfert à Qualitair Corse



✓ **Chapitre 5:** Les actions pour les 5 ans à venir

L'association en pleine structuration présente ici le **schéma directeur du réseau** de surveillance pour les années à venir et également les **modes de surveillance**, en tenant compte autant que possible des campagnes de mesures qui viendront appuyer cette étude.

✓ **Chapitre 6:** Polluants non réglementés

Certains polluants ne sont actuellement pas réglementés, mais leur concentration dans l'air reste préoccupante au regard des données de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Au vu de l'état initial, l'association ne prévoit pas dans les prochaines années l'acquisition d'analyseurs spécifiques à ces types de polluant.

✓ **Chapitre 7:** Information du public

L'information et la communication sont des missions prioritaires des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air. Qualitair Corse souhaite rapidement être opérationnelle sur ce point et ceci par divers moyens d'expressions: médias, internet, mais également par la participation active auprès du public (éducation à l'environnement auprès des scolaires, participations aux manifestations scientifiques,...)

SYNTHESE

Il n'existe que très peu de données relatives à la mesure de concentrations de polluants atmosphériques sur la Corse et l'essentiel de ce **Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air** correspond dans sa grande partie à la représentation de la future structure de contrôle de la surveillance de la qualité de l'air sur la Corse ainsi qu'à l'étude de zones actuellement vierges de mesures.

De ce fait, chaque orientation déterminée au sein de ce document reste étroitement liée aux premières mesures qui seront effectuées par l'association durant l'année 2006.

Ce PSQA sera intégré dans sa globalité au **PRQA** (Plan Régional pour la Qualité de l'Air) actuellement en création sur la Corse et qui verra le jour courant 2006.



1. PRESENTATION DE QUALITAIR CORSE ET DE SON TERRITOIRE D'AGREMENT

Qualitair Corse est constitué de 20 membres répartis équitablement entre les 4 collèges:

Collège Etat

DRIRE
DIREN
DSS
DRE
ADEME

Collège Collectivité

Collectivité Territoriale de Corse
Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
Communauté d'Agglomération de Bastia
Conseil général de Corse du Sud
Conseil général de Haute-Corse

Collège Industriel

EDF
GDF
BUTAGAZ
Compagnie Corse Méditerranée
SNCM

Collège Association

U levante
GARDE
Observatoire Régional de la Santé
Université de Corse
Centre Permanent d'initiation à l'Environnement

L'association génère 2 emplois salariés. Le recrutement d'une troisième personne reste une nécessité au bon fonctionnement de l'association, mais le contexte économique actuel ne nous permet pas de recruter de façon pérenne. Un contrat à durée déterminé semble être envisagé.

La présidence de l'association est assurée par Monsieur Jérôme POLVERINI, conseiller exécutif à la Collectivité territoriale de Corse et président de l'Office de l'Environnement de la Corse.

1.1 LE TERRITOIRE D'AGREMENT

Qualitair Corse a en charge la surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble de l'île. Ce territoire correspond à la région Corse découpée en 2 départements : la Haute-Corse et la Corse du Sud. La Corse est constituée de 360 communes (236 en Haute-Corse et 124 en Corse du Sud) comptant, au dernier recensement, 260 196 habitants*.

* Données INSEE, 1999



Actuellement, la population sur l'île est de l'ordre de 270 000 habitants permanents répartis dans une proportion de 55 % en Haute Corse contre 45 % en Corse du Sud.

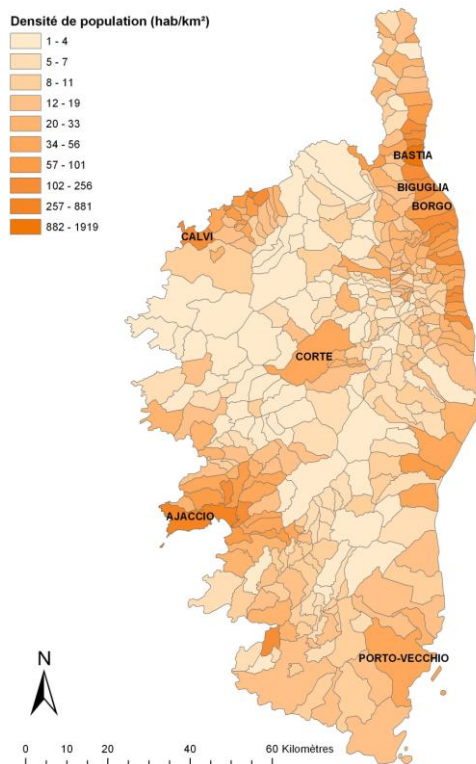
La répartition démographique est fortement influencée par la géographie de la Corse, territoire de montagne : sur les 8680 km² de superficie, la population ne reste concentrée que sur certaines zones (voir cartes page suivante de répartition démographique et d'occupation du sol).

Les caractéristiques des 2 départements sont très semblables. Chacun d'eux possède une ville principale qui concentre une grande partie de la population, de l'activité économique et des principales sources d'émissions de polluants dans l'atmosphère : Ajaccio, préfecture de région de la Corse et Bastia, préfecture de Haute-Corse.

On retrouve également dans chacun des territoires une zone à forte influence touristique qui voit sa population fortement augmenter pendant la période estivale : la région de Porto-vecchio dans le sud et la région de Balagne en Haute-Corse.

A noter également la ville de Corte, capitale historique de la Corse dont la population est accrue de par la présence de l'université de Corse concentrant plus de 4 000 étudiants.

Répartition démographique



Occupation du sol



1.2 ZONES DE SURVEILLANCE

Aucune des agglomérations de l'île ne dépasse les 100 000 habitants : le découpage de surveillance ne tient donc pas compte de Zones Administratives de Surveillance. Il sera déterminé en Aires de Surveillance en fonction de divers facteurs géographiques, démographiques et également de la représentativité de certains polluants ou émetteurs caractéristiques.

A partir de ces différents points et sur la base d'études récentes, plusieurs zones ont été déterminées en fonction des différentes orientations scientifiques qui seront menées dans un futur proche.

Plusieurs pôles d'investigations seront développés : un pôle urbain, un pôle trafic/tourisme, un pôle industriel et un pôle pollution à grande échelle.

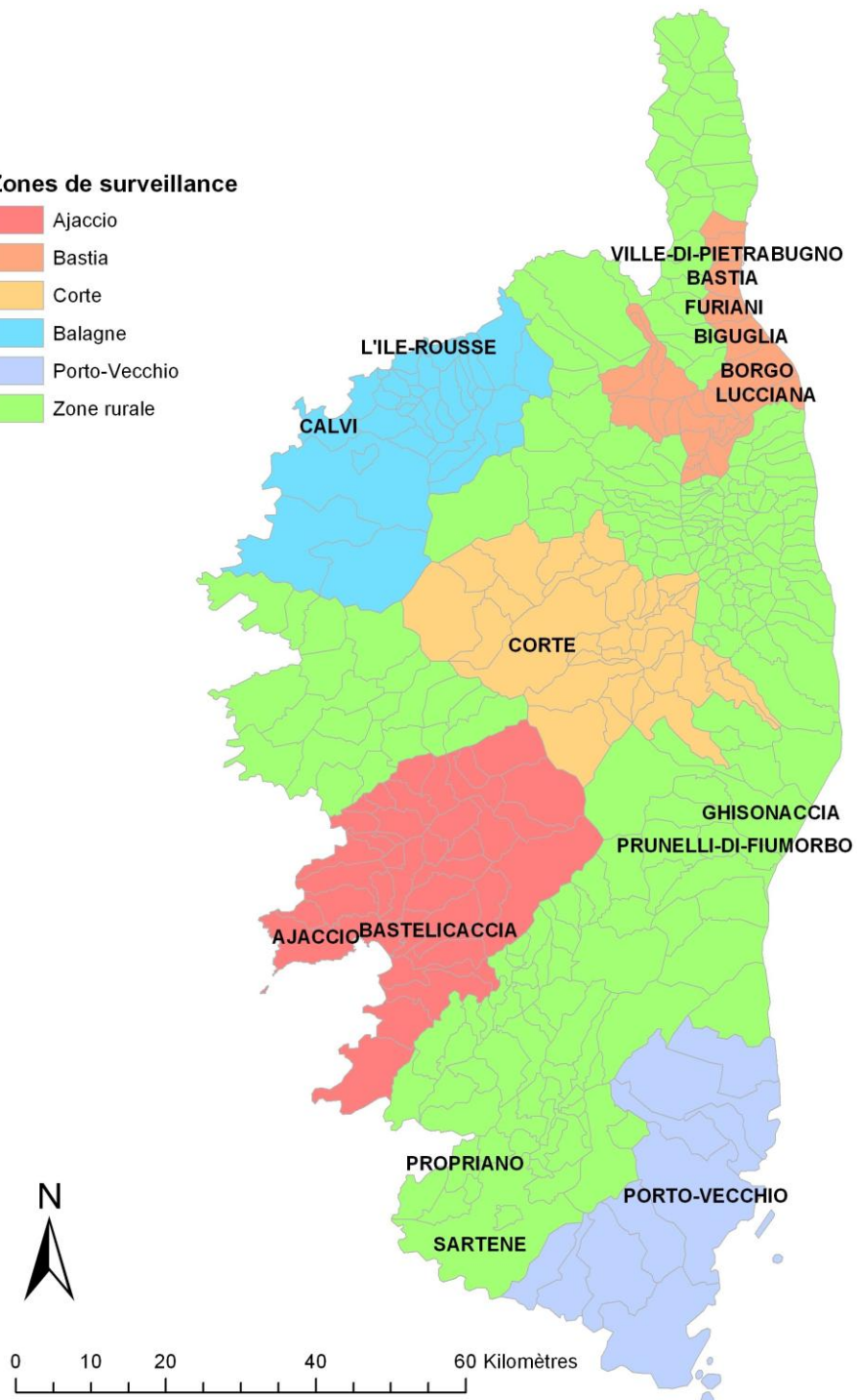
Ces différents axes, définis ci-dessus, sont en accord avec les 3 grands niveaux d'observation définis dans le guide ADEME à savoir le niveau des villes (pôle urbain), le niveau de la proximité de source de pollution (pôle industriel, pôle trafic/tourisme) et le niveau régional et national (pôle pollution à grande échelle).



Aires de surveillance de Qualitair Corse

Zones de surveillance

- Ajaccio
- Bastia
- Corte
- Balagne
- Porto-Vecchio
- Zone rurale



Chaque aire de surveillance répond à une ou plusieurs problématiques définies par les pôles d'investigation déjà définis et repris dans le tableau ci-dessous.

Le découpage est fondé sur les microrégions définies par l'INSEE.

Aires de surveillance \ Pôles d'étude	Urbain	Industriel	Trafic / Tourisme	Pollution à grande échelle
Ajaccio	✓	✓	✓	✓
Bastia	✓	✓	✓	✓
Corte			✓	✓
Balagne			✓	✓
Porto-vecchio			✓	✓
Zone rurale				✓

Il est à noter que l'apport touristique ne semble à priori pas négligeable. Pendant la saison estivale, les deux agglomérations principales de l'île, Ajaccio et Bastia, dépassent nettement les 100 000 habitants, de même dans les microrégions les plus touristiques (Balagne et Porto-vecchio). On constate pour cette période également une nette augmentation des rotations maritimes et aériennes.

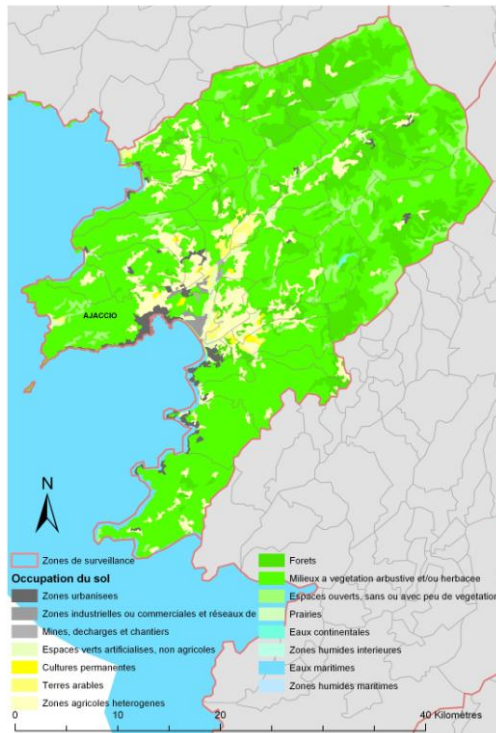
Les différentes méthodes de surveillance de chacune des zones seront adaptées aux caractéristiques de chacune d'elles et sont définies dans le chapitre 5 "stratégie de surveillance".



ZOOM SUR LES AIRES DE SURVEILLANCE

Microrégion d'Ajaccio

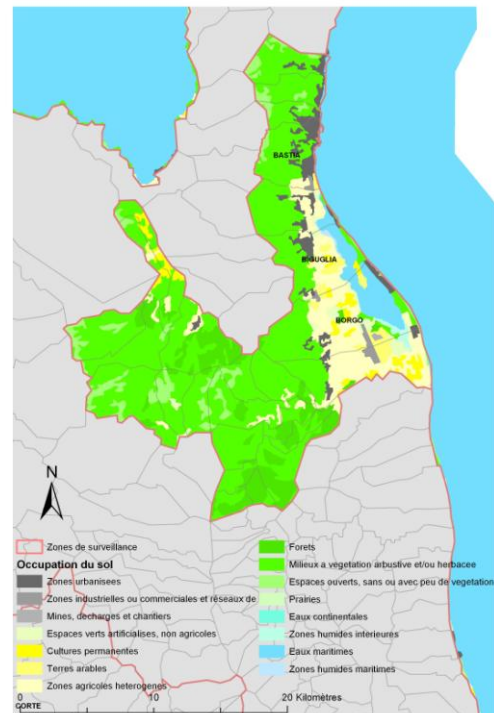
La microrégion d'Ajaccio correspond au territoire s'étendant des communes présentes sur le golfe d'Ajaccio à l'ensemble de la vallée de la Gravona. La microrégion est fortement concentrée autour de la ville d'Ajaccio qui abrite plus des 2/3 de sa population qui, d'après le recensement de 1999, était de 76 502 habitants*.



Microrégion de Bastia

Cette microrégion est peu étendue mais possède une densité de population assez importante (184 habitants au km²). La population est de 66 078 habitants*.

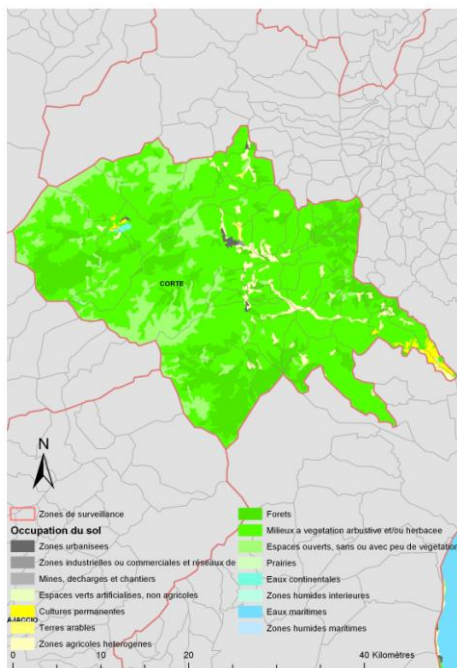
La vie économique de la microrégion s'est surtout développée vers les communes au Sud de Bastia formant ainsi une frange maritime, au peuplement quasi continu, constituant un pôle économique et commercial très important.



Microrégion de Corte

Le développement économique de cette microrégion est essentiellement limité à Corte.

D'une démographie fortement dynamisée par l'université, la population est de l'ordre de 11 649 personnes d'après le dernier sondage (Etudiants non compris).



* Données INSEE

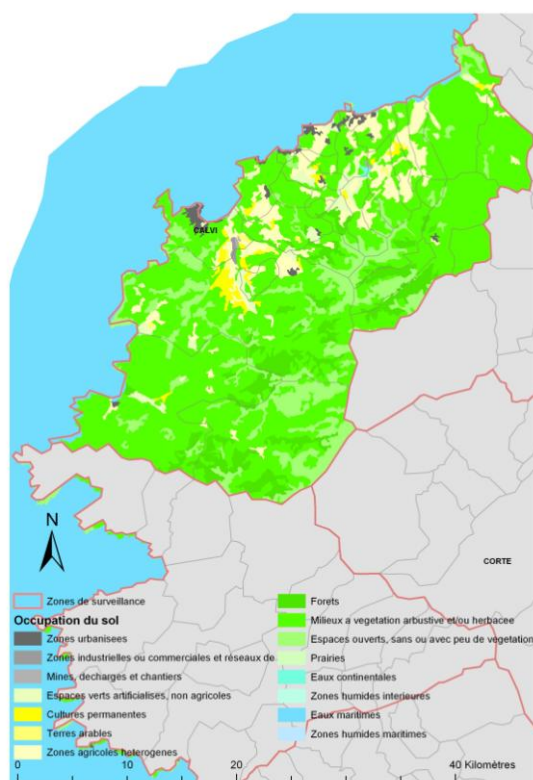
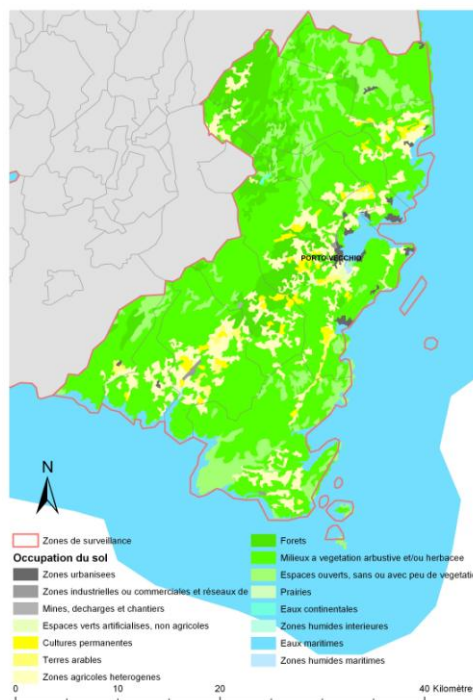


Microrégion de Porto-Vecchio

Porto-vecchio est le cœur économique de la microrégion de l'extrême Sud.

Troisième région de Corse par sa population, elle est en forte expansion démographique avec quasiment 20 000 habitants en 1999.

Etant donnée une très forte vocation touristique, les capacités d'hébergement sont très élevées, de ce fait, en pleine saison, la population est multipliée par 10.



Microrégion de Balagne

La microrégion de Balagne est bipolaire avec deux centres économiques que sont les villes de Calvi et l'Île-Rousse.

La population est de l'ordre de 18 000 habitants au recensement de 1999, dont l'essentiel de la population active se déplace dans l'une des deux villes principales.

De plus, entre les deux localités les échanges en termes d'emploi ne sont pas négligeables.

Le Tourisme étant le moteur économique local, la microrégion possède des capacités importantes d'hébergement, au plus fort de la saison on note une augmentation de la population allant d'un facteur 8 à 10.

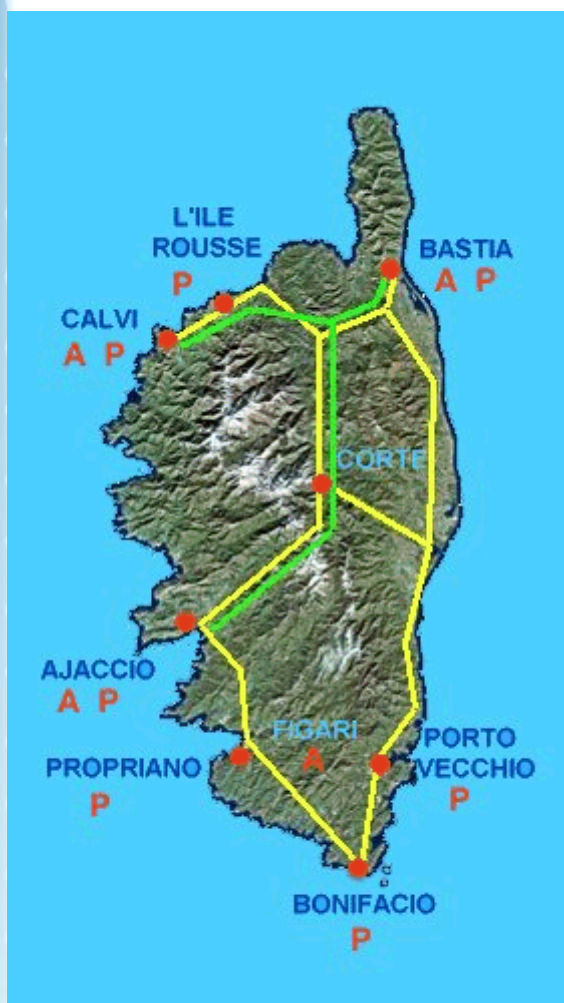
Même si l'essentiel de la saison touristique est en juillet/août, elle bénéficie

également d'un étalement saisonnier important.



2. LES ENJEUX DE LA SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR

2.1 SOURCES D'EMISSIONS



— ex Routes Nationales P Ports
— Chemins de Fer A Aéroports

La carte ci-contre regroupe les principaux pôles d'émission actuellement identifiés sur la Corse.

On distingue deux types d'émetteurs : ceux liés au trafic et ceux liés à l'industrie.

✓ Trafic routier

En règle générale, le trafic routier est peu important sur les axes corses à l'exception du trafic dans et à proximité des deux grandes villes ou pendant la saison touristique de juin à septembre.

Les villes d' Ajaccio et Bastia constituent des bassins d'emploi et un pourcentage important d'actifs ne résident pas en ville.

De ce fait, le flux automobile à l'entrée et à la sortie des villes est assez important et vite saturé.

Le trafic moyen journalier annuel est de l'ordre de 38 612 véhicules sur la commune d' Ajaccio et de 50 326 dans la zone industrielle de Bastia dont 30 207 dans Bastia ville¹.

Ajaccio est entouré de communes résidentielles pour lesquelles elle constitue la principale ressource d'emplois (8 emplois sur 10)².

Sur Bastia, la zone économique crée un lieu d'échange de population très important pour l'accès au travail et aux équipements. Abritant bien plus d'emplois qu'elle n'abrite d'actifs, la microrégion fait l'objet d'une migration quotidienne importante avec les régions des alentours.

¹ Comptage routier DDE Corse du Sud et Haute-Corse

² Données INSEE



Une autre variable importante du nombre de véhicules est liée à la saison touristique. Le trafic est alors doublé sur l'ensemble des axes pour la période juillet/août, voire quasiment triplé dans des zones fortement touristiques (Porto-Vecchio, Balagne)*. Les infrastructures parfois peu adaptées se retrouvent souvent alors en situation de blocage.

✓ Trafic maritime et aéroportuaire

Même constat que précédemment pour le trafic maritime et aéroportuaire qui est fortement intensifié lors de la saison touristique. La Corse possède 7 ports et 4 aéroports. Le port de Bastia concentre une grande partie du trafic, en particulier en saison estivale.

✓ Trafic ferroviaire

L'apport en émissions du réseau ferré par les locomotives diesels semble, quant à lui, assez faible et plutôt localisé au niveau des gares terminus en raison de la faible utilisation à ce jour de ce type de transport.

✓ Emissions industrielles

Les émissions atmosphériques intègrent également les sources industrielles bien que la Corse, étant une région rurale, soit de ce fait peu industrialisée.

Les zones industrielles (hors unités électriques) telles les carrières, les usines d'enrobages ou les micro industries chimiques semblent avoir un impact très faible, si ce n'est au niveau local. Si aucune de ces industries n'est assujettie à la TGAP, certaines d'entre elles font tout de même, l'objet d'une demande d'auto surveillance.

Les principales émissions industrielles sont donc le fait des centrales thermiques de "Lucciana" et du "Vazzino" situées respectivement dans les zones industrielles proches de Bastia et d'Ajaccio fournissant près de 60 % de la demande énergétique de l'île.

Ces deux centrales sont anciennes et ont eu pendant des années, pour des raisons de besoin énergétique, une dérogation concernant les oxydes d'azote (arrêté préfectoral du 4 décembre 2000) permettant à l'exploitant d'émettre sans restriction dans l'atmosphère (14 000 tonnes sur l'année 2005 pour les rejets en NO_x en cumulé pour les deux centrales thermiques).

Ce sont les observations de ces rejets qui suscitent une vive inquiétude dans la population, en particulier sur Ajaccio, étant donnée la proximité entre la ville et la centrale EDF.

Actuellement, un système de dénitrification des fumées est en cours d'installation, il devrait permettre de réduire considérablement les émissions en oxydes d'azote (arrêté préfectoral du 27 juillet 2005).

A une moindre échelle, une centrale à bois implantée dans la ville de Corte répond aux besoins énergétiques en chaleur d'une partie des bureaux publics, de l'hôpital et de l'université.

* Comptage routier DDE



✓ Autre source d'émission

Une préoccupation visible relative à la pollution atmosphérique reste les incendies de forêt.

En effet, chaque année, la Corse est touchée par des incendies qui provoquent des émissions dans l'air non négligeables même si l'évaluation de l'impact de ces émissions reste très difficile compte tenu de la ponctualité et de la localisation du sinistre.

Il est à noter également les feux de déchets privés dont l'influence locale peut être marquée.

2.2 IMPLICATION LOCALE

Localement des associations environnementales s'intéressent de près aux effets de la pollution atmosphérique sur la santé des populations et sont en partie à l'origine de la création de Qualitair Corse.

Les collectivités sont également intéressées mais leur engagement reste peu visible pour certaines d'entre elles.

La ville d'Ajaccio finalise en ce moment même son PDU (Plan de Déplacement Urbain) qui ne possède pas à ce jour de volet AIR mais qui souhaite dans l'avenir une collaboration avec Qualitair Corse afin d'évaluer l'impact des projets entrepris.

Aucun PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) n'a été décidé sur la Corse suite à l'évaluation de la qualité de l'air par l'association AIRMARAIX (voir campagnes été et hiver / source DRIRE), mais des dispositions relatives à la protection des personnes ont été prises dans le courant de l'été 2005. Elles ont été essentiellement fondées sur les données météorologiques déterminant les conditions favorables à une pollution atmosphérique. Cette "procédure d'information et d'alerte en cas de pics de pollution atmosphériques" a été élaborée en collaboration avec les services de l'Etat, préfecture et Direction Santé et Solidarité, ainsi que EDF et Météo-France.

La DSS a mis en place ce dispositif dès le 15 avril 2005. Deux protocoles concernant la transmission des données du réseau de mesures de la qualité de l'air d'EDF et à la transmission des données météorologiques ont été respectivement signés par EDF et Météo-France le 20 avril 2005.

Le dispositif prévu avait pour objectif de définir les différentes procédures:

- ✓ De transmission chaque jour à la DSS, des mesures des cabines d'EDF (effectuées dans le cadre des contrôles environnementaux) et des données Météo-France,
- ✓ D'exploitation des résultats par la DSS,
- ✓ De prise de décision sanitaire en cas de dépassement des seuils "d'information et de recommandation" et "d'alerte" correspondant à des niveaux de concentration de substances polluantes et de maintien des conditions météorologiques défavorables pour la diffusion et la dispersion des polluants
- ✓ Et de diffusion des prescriptions sanitaires précitées, par voie de communiqués de presse à la population de l'ensemble des communes du golfe d'Ajaccio.



L'élaboration du **PRQA** a été confiée par l'état à la Collectivité Territoriale de Corse. Ce plan est actuellement en création et sera définitif au second semestre 2006.

A l'instar des autres PRQA, il fixera pour les 5 années à venir les orientations locales relatives à la protection de la santé des personnes en relation avec la qualité de l'air et les actions à mettre en place en vue d'une réduction des émissions.

Par sa position géographique au milieu de la méditerranée, l'association Qualitair Corse est sollicitée par les **organismes de recherche** travaillant aux échelles nationales et internationales afin de collaborer à la mise en place de programmes communs dans le but de déterminer l'impact des polluants atmosphériques à grandes échelles.

Des contacts sont actuellement engagés avec le **réseau d'observation PAES** (Pollution Atmosphérique à Echelle Synoptique) du laboratoire d'aérologie de Toulouse afin d'installer une station d'altitude. Dès cet été, une campagne d'évaluation de la pollution à grande échelle sera engagée sur le site militaire du Monte PIGNO (proche de Bastia) afin de mettre en évidence la pérennité d'une telle station. Les polluants mesurés seront l'ozone et le monoxyde de carbone. Le site sera également équipé d'une station météorologique et d'un système d'acquisition des données.

Le **réseau national MERA** (Mesures des Retombées Atmosphériques) est lui aussi très intéressé pour s'associer au projet dans le futur.

2.3 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET METEOROLOGIQUE

La Corse connaît un fort ensoleillement du fait de sa latitude.

L'île est considérée, à juste titre, comme "une montagne dans la mer", dont la météorologie est fortement influencée par le relief.

Une ligne de crête principale s'étire du nord-ouest au sud-est, véritable barrière naturelle aux courants aérologiques.

Par son insularité, la Corse est donc particulièrement sensible aux régimes de vent qui soufflent sur cette partie du bassin méditerranéen.

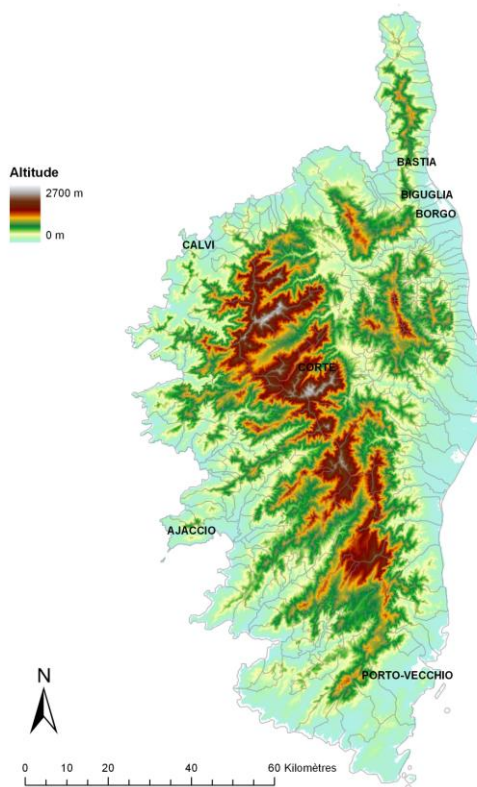
A partir de cette ligne de crête principale se dessinent des lignes de crêtes secondaires formant de multiples vallées qui s'ordonnent "en dent de peigne" perpendiculairement à la ligne de crête principale.

Ces vallées permettent aux influences maritimes de pénétrer largement à l'intérieur de la montagne.

Cette météorologie locale particulière pourrait, le cas échéant, permettre de déplacer des masses d'air polluées présentes sur le littoral vers le haut des vallées, en particulier dans la vallée de la Gravona dont l'embouchure est formée par la ville d'Ajaccio.



Représentation topographique



Si on étudie de plus près la géographie des zones définies préalablement, on note une grande diversité météorologique particulièrement liée au relief :

La ville d'Ajaccio est située dans un golfe, à l'embouchure d'une vallée encaissée et fermée. Le régime de vent est surtout généré par les brises quotidiennes qui semblent déplacer les masses d'air sans réellement assurer une dispersion effectuant ainsi un va et vient entre le fond de la vallée et la zone littorale.

La ville de Bastia et les communes formant la zone économique s'étendent sur une frange littorale accolée à une crête de basse montagne d'axe nord-sud jusqu'à un carrefour avec une vallée transversale, où est située la centrale électrique de Lucciana.

Le régime de vent est généralement orienté sud nord à l'exception du croisement des vallées où on observe en majorité des vents en provenance du sud-ouest.

La microrégion de Corte est située au centre de l'île, avec des frontières naturelles constituées de montagne à l'est et à l'Ouest.

La ville de Corte est très enclavée à l'intérieur de ce massif montagneux et la région se trouve dans une zone de "dépression centrale" qui joue l'effet d'un canyon entraînant ainsi des masses d'air venant du Nord ou du Sud entre les deux chaînes de montagne.



Bordée d'une chaîne de montagne d'axe nord-est / sud-ouest, la microrégion de Porto-Vecchio est située dans une zone dépourvue de relief. Le vent y est présent et la direction de celui-ci est très variable.

La Balagne est composée d'une plaine littorale peu étendue concentrant l'essentiel de l'activité économique et touristique qui se transforme rapidement en moyenne montagne sur l'ensemble de la microrégion.

Cette microrégion est réputée pour être une région venteuse. Les vents peuvent être violents et proviennent exclusivement du sud-ouest ou du nord-est, c'est-à-dire dans l'axe de la frange côtière et du relief qui la jouxte.

3. EVALUATION PRELIMINAIRE DE LA QUALITE DE L'AIR

Les seules mesures de la qualité de l'air sont, depuis la LAURE*, effectuées par les services d'EDF dans le périmètre direct des 2 centrales thermiques.

Malheureusement, Qualitair Corse ne peut exploiter ces données qui ont été invalidées suite à un dérèglement constaté des appareils.

Les seules données exploitables se résument donc à l'étude initiale de la qualité de l'air effectuée par l'AASQA Airmaraix commandée par la DRIRE Corse.

L'étude préliminaire de la qualité de l'air en Corse s'est déroulée en 2 campagnes de mesures : une d'été (juillet - septembre 2004) et une d'hiver (février – juin 2005).

La campagne d'été avait pour objectif d'évaluer et de cartographier les niveaux de pollution d'origine automobile (Oxydes d'azote et Benzène) dans les agglomérations de Bastia et d'Ajaccio.

Pendant la même période, les niveaux d'ozone ont été estimés par des mesures automatiques en périphérie des deux agglomérations.

La campagne d'hiver était plus axée sur l'évaluation des niveaux de polluants industriels dans l'environnement des deux centrales EDF sur des zones habitées à priori soumises aux retombées des panaches des unités thermiques.

L'étude a porté sur une mesure continue des oxydes d'azote (NOx), des particules en suspension (PM10), du monoxyde de carbone (CO), du dioxyde de soufre (SO₂), de l'ozone (O₃) ainsi que des prélèvements en métaux lourds sur un site à proximité de la centrale EDF de Haute-Corse et deux sites sur celle de Corse du Sud :

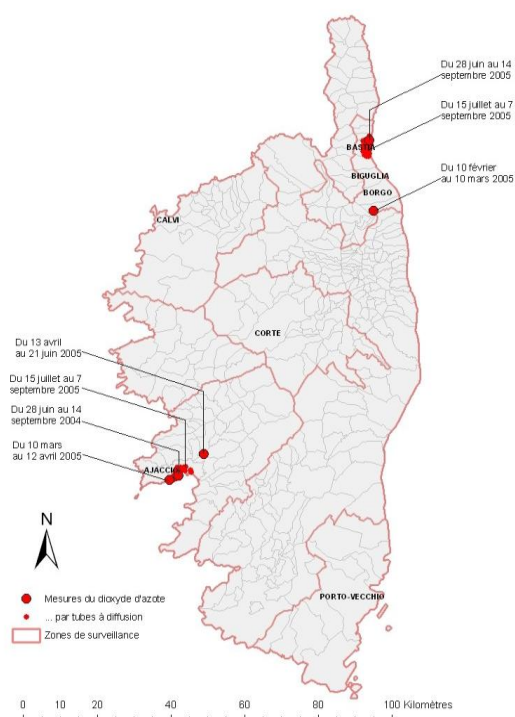
* Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie



- ✓ En Haute-Corse, près de Bastia, le site était de type rural, situé à l'Ouest de la centrale de Lucciana. La campagne a duré 1 mois.
- ✓ En Corse du Sud, près d'Ajaccio:
 - le premier emplacement était de type périurbain, étant donnée la proximité entre la ville et la centrale (la ville se situe à l'Ouest de l'unité thermique du Vazzio). La durée des mesures a été d'un mois
 - le deuxième, de type rural, au nord-est de la centrale dans l'axe de la vallée sous les vents dominants et ceci pendant 2 mois.

Toutes ces mesures avaient pour but d'évaluer les risques de dépassement des seuils réglementaires et / ou sanitaires pour l'ensemble des polluants de la zone étudiée. Les concentrations observées pendant cette période ont été comparées aux références normatives annuelles, les valeurs reprises dans la suite du document correspondent uniquement aux périodes de réalisation de la campagne.

3.1 LES OXYDES D'AZOTE



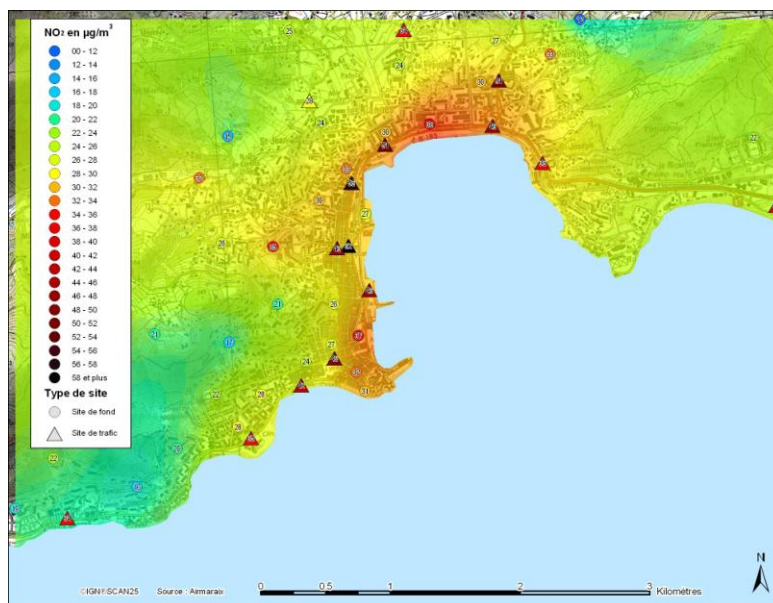
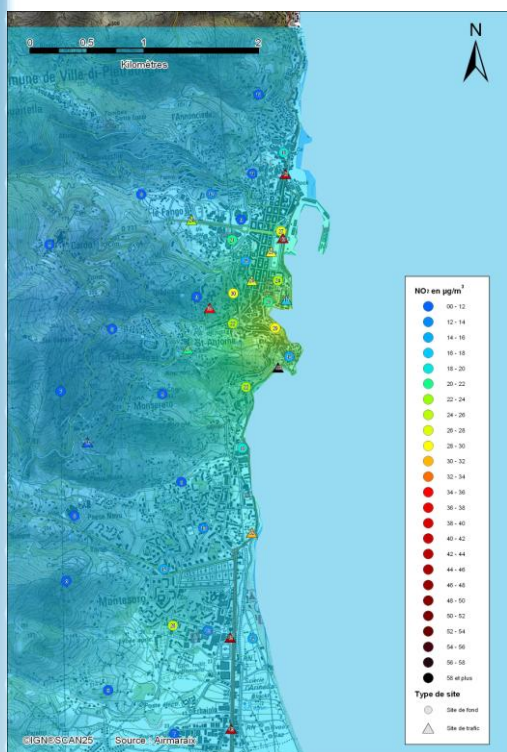
Situations urbaines et périurbaines

On note une différence entre les teneurs relevées dans les deux villes en ce qui concerne la pollution automobile et un fort contraste entre les différents environnements échantillonnés (urbain, périurbain et trafic).

Sur Bastia, on observe une décroissance assez rapide des concentrations à l'extérieur du noyau dense.

L'objectif de qualité ($40 \mu\text{g}/\text{m}^3$) est approché sur certains sites à Ajaccio. La valeur du seuil de recommandation horaire ($200 \mu\text{g}/\text{m}^3$) est respectée sur les deux villes pendant la campagne de mesures en situation urbaine.





Cartographie des niveaux moyens en dioxyde d'azote su Bastia et Ajaccio 15 juillet au 7 septembre 2005 (cartes Airmaraix)

Situation trafic

Certains sites de mesures risquent de dépasser la valeur limite annuelle, mais également l'objectif de qualité sur les deux agglomérations.

Situation rurale

Les seuils réglementaires n'ont pas été dépassés sur la période de mesures. Les valeurs limites annuelles et horaires ne sont vraisemblablement pas dépassées, mais les teneurs enregistrées sur les sites ruraux à influence industrielle ne sont malgré tout pas négligeables.

Microrégion		Ajaccio			Bastia		
		Urbain / Périurbain	Trafic	Rural (influence industrielle)	Urbain / Périurbain	Trafic	Rural
NO ₂ (µg/m ³)	Max Horaire	124		128	89		89
	Max Journalier	54	63	28	30	103	24

Données issues des campagnes de mesures Airmaraix



3.2 L'OZONE

Les teneurs observées sont significatives et montrent la présence d'une photochimie active.

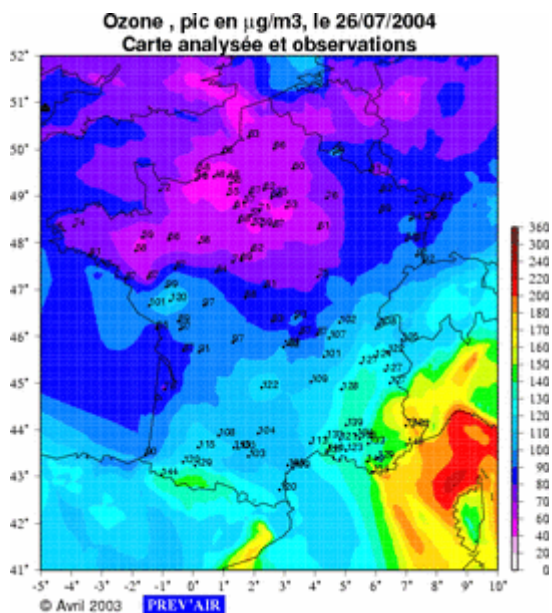
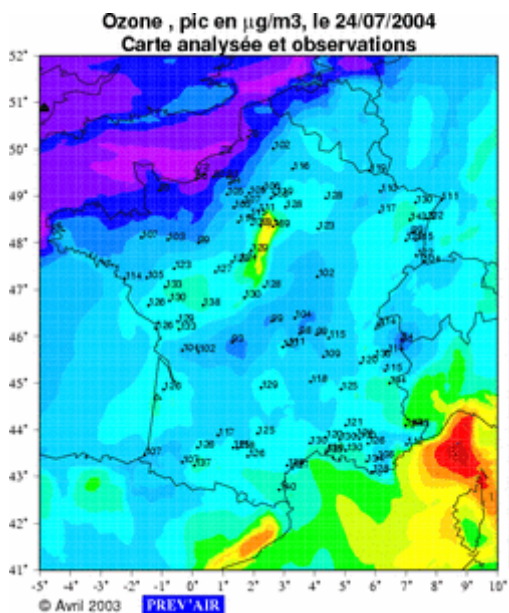
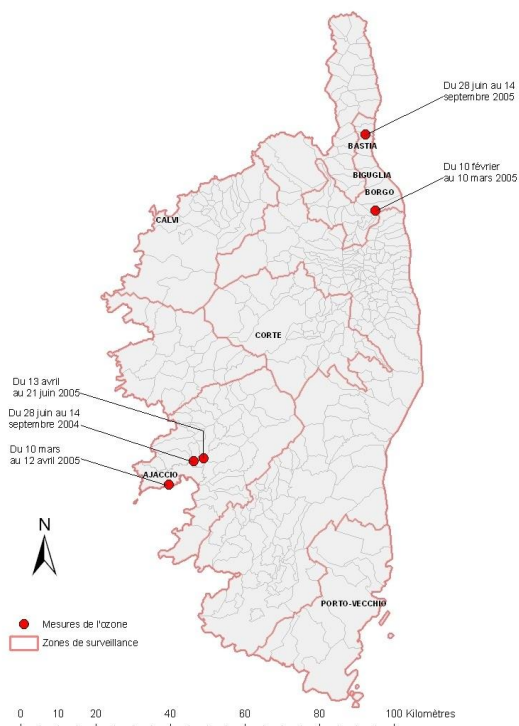
Le seuil de recommandation ($180 \mu\text{g}/\text{m}^3$) pourrait sans doute être atteint sur les deux secteurs quelques fois entre mai et septembre.

La production d'ozone est étalée sur la journée alors que normalement le phénomène est plus restreint dans le temps.

On note également des pics très tardifs à Bastia en particulier (entre 14 h et 24 h TU).

Ces deux observations pourraient suggérer que la production d'ozone locale, qui a généralement lieu aux heures les plus ensoleillées de la journée, n'est pas seule à l'origine de ces pointes mais qu'une part non négligeable est importée d'autres régions européennes (impact à grande échelle).

C'est un phénomène qui a déjà été mis en évidence dans de nombreuses études et dans les modélisations à l'échelle européenne (ci-dessous les cartes Prev'air pour les journées du 24 et 26 juillet 2004).



Sont repris également dans le tableau ci-dessous les concentrations mesurées lors de la campagne de 1998 du bureau d'étude SEII (campagne commandée par la DRIRE Corse)

O3 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Microrégion d'Ajaccio					Microrégion de Bastia			
	1998		2004 / 2005			1998		2004 /2005	
Saison	Eté		Eté	Hiver	Printemps	Eté		Eté	Hiver
Durée de la campagne (en jour)	28		78	33	68	36		78	30
Type de station (U : urbain, R : Rural)	U	R	R	U	R	U	R	R	R
Moyenne sur la période	60	62	55	68	63	79	95	102	73
Maximum horaire	132	170	164	134	158	152	180	161	119
Nombre de dépassements du seuil d'information de la population ($180 \mu\text{g}/\text{m}^3$)	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Maximum sur 8 heures	102	136	123	116	134	130	147	151	113
Nombre de jours où la valeur cible européenne ($120 \mu\text{g}/\text{m}^3/8\text{h}$, tolérance 25 jours par an : objectif 01/01/2010) a été atteinte	0	4	1	0	8	2	5	22	0
Maximum journalier	80	83	84	97	83	120	133	132	98

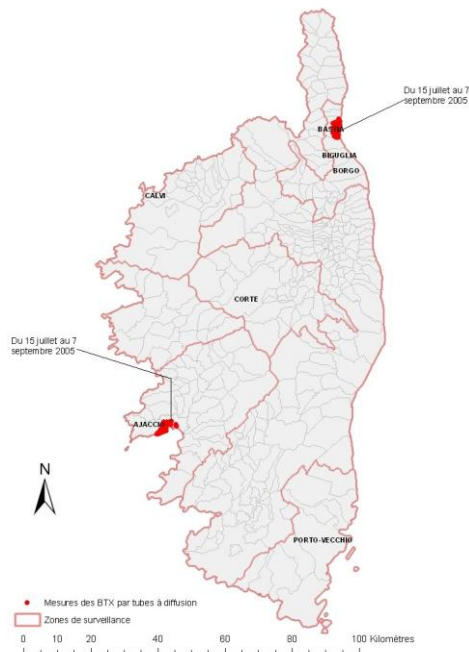


3.3 LE BENZENE

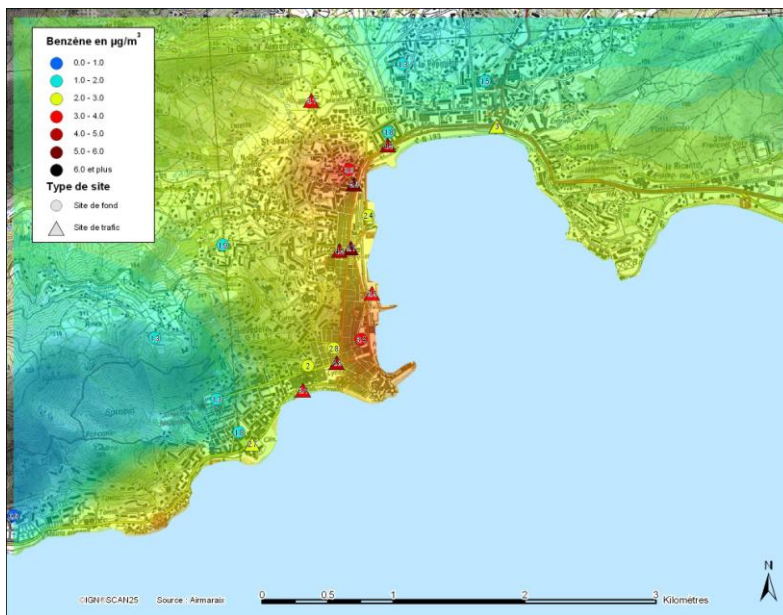
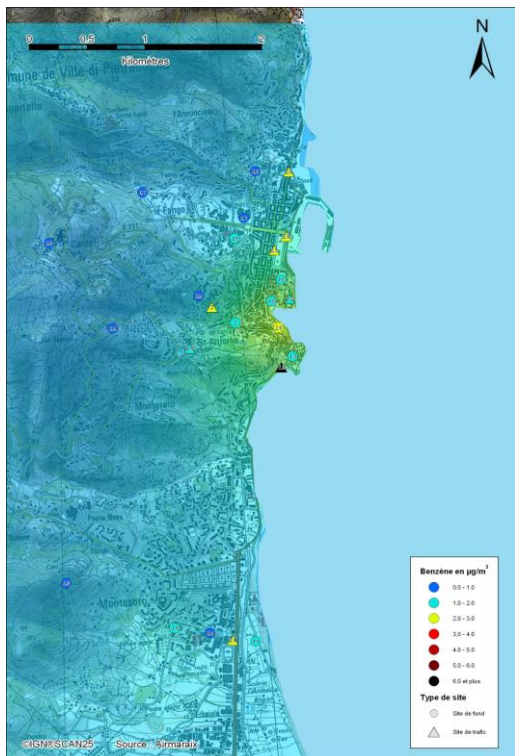
Situation urbaine et périurbaine

En périphérie des villes, les teneurs en Benzène sont inférieures à l'objectif de qualité ($2 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

En revanche en situation urbaine, sur Ajaccio les concentrations sont généralement supérieures à l'objectif de qualité et sur Bastia, elles s'en approchent. La valeur limite 2004 ($10 \mu\text{g}/\text{m}^3$) est quant à elle respectée.



Cartographie moyenne des concentrations en Benzène sur Ajaccio et Bastia (campagne d'été Airmaraix)



Situation trafic

La concentration représentative de l'objectif de qualité est largement dépassée mais les teneurs restent en dessous de la valeur limite 2004 ($10 \mu\text{g}/\text{m}^3$). En revanche, la valeur limite 2010 ($5 \mu\text{g}/\text{m}^3$) risque d'être atteinte sur certains points.

	Microrégion d'Ajaccio		Microrégion de Bastia	
Typologie	Urbain	Trafic	Urbain	Trafic
Maximum des niveaux moyens sur la période ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	3,6	5,9	2,6	7,9

(Source Airmaraix)

3.4 LES PARTICULES (PM10), LE DIOXYDE DE SOUFRE, LE MONOXYDE DE CARBONE ET LES METAUX LOURDS

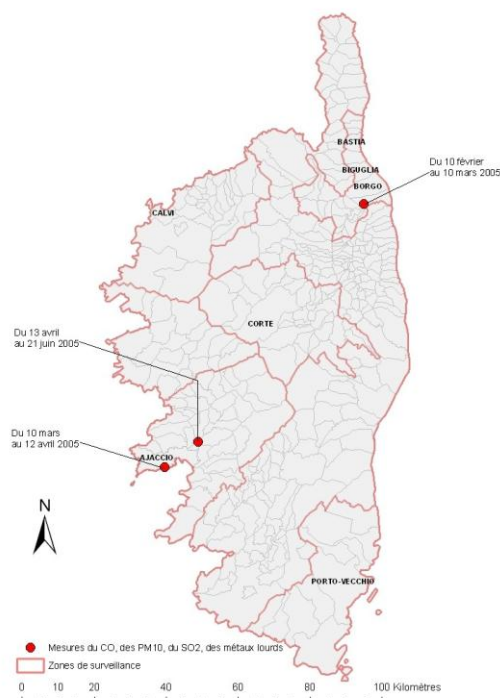
Ces polluants ont été mesurés uniquement dans le cadre de l'étude printemps et hiver 2005 de la qualité de l'air dans l'environnement de deux centrales thermiques (Source Airmaraix).

PM10

La concentration moyenne de PM10 est proche de l'objectif de qualité annuel ($30 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

En revanche, la valeur limite annuelle ($40 \mu\text{g}/\text{m}^3$) est sans doute respectée.

Sur le site rural d'Ajaccio, les teneurs de particules enregistrées sont significatives pour un site rural.



PM 10 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Ajaccio Rural (influence industrielle)	Ajaccio Urbain	Bastia Rural (influence industrielle)	Marseille urbain (même période)	Marseille Urbain (année 2004)	Avignon centre (même période)	Avignon centre (année 2004)
Moyenne sur la période	27	26	14	25	27	25	26
Maximum horaire	239	260	58	114	219	131	199
Maximum journalier	45	50	25	57	116	43	106
Nombre de jours de dépassement de la valeur limite	0	1	0	2	13	0	20

Valeur limite journalière pour la protection de la santé humaine: $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ / jour, tolérance de 35 jours / an (Source Airmariaix)

CO

Les teneurs en CO sont largement en dessous des seuils réglementaires (valeur limite : $10 \text{ mg}/\text{m}^3$ en moyenne journalière sur 8 heures) sur les sites ruraux et urbains.

Aucune donnée n'est disponible en situation trafic en Corse. Cependant, les données existantes sur d'autres régions montrent que les seuils réglementaires ne sont plus dépassés dans les villes, même en situation trafic.

CO en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Ajaccio Rural (influence industrielle)	Ajaccio Centre	Bastia Rural (influence industrielle)	Marseille trafic	Avignon trafic
Moyenne sur la période	0,2	0,4	0,2	0,9	0,4
Maximum horaire	0,8	1,5	0,9	2,8	1,5
Maximum journalier	0,5	0,7	0,6	1,5	0,7

(Source Airmariaix)



SO₂

Les teneurs mesurées en horaire et en journalier sont très nettement inférieures aux valeurs limites pour la protection de la santé humaine.

Valeur limite horaire pour la protection de la santé: 350 µg/m³, tolérance 24 heures / an (objectif 01/01/05)

Valeur limite journalière pour la protection de la santé: 125 µg/m³, tolérance 3 jours / an (objectif 01/01/05)

SO ₂ en µg/m ³	Ajaccio Rural (influence industrielle)	Ajaccio Centre	Bastia Rural (influence industrielle)	Marseille urbain	Avignon centre
Moyenne sur la période	0.7	2	1	7	2
Maximum horaire	33	25	44	95	46
Maximum journalier	3	6	5	34	10

(source AIRMARAIX)

Métaux lourds

Les analyses effectuées sur les métaux lourds concernent le Chrome, le Cadmium, l'Arsenic, le Nickel, le Thallium, le Plomb et le Zinc.

Les niveaux moyens en métaux lourds montrent des résultats très nettement inférieurs aux valeurs de référence.

ng/m ³	Ajaccio Rural (influence industrielle)		Ajaccio centre		Bastia Rural (influence industrielle)		Normes (valeur limite annuelle)
	Moyenne	Maximum	Moyenne	Maximum	Moyenne	Maximum	
Pb	4.5	13.1	7.3	14.3	3.6	8.3	500 ng/m³
Ni	3.4	10.7	3.7	7.9	3.3	7.0	20 ng/m³
Cd	0.1	0.4	0.2	1.5	0.1	0.1	5 ng/m³
As	0.2	1.1	0.2	0.4	0.6	4.9	6 ng/m³
Zn	< LD	< LD	11.5	25.6	18.2	54.7	-
Tl	1.1	5.5	0.4	1.4	0.4	1.9	-
Cr	0.3	1.9	0.5	1.6	0.9	9.5	-



4. STRATEGIE DE SURVEILLANCE : LE DISPOSITIF DEPLOYE

Deux stations de mesures sont actuellement en installation, une en centre-ville de Bastia et une en centre-ville d'Ajaccio.

Ces stations de type urbain nous permettront dans un premier temps de contrôler en continu la concentration moyenne d'un cortège de polluants sur l'ensemble de la ville, puis d'établir un indice de la qualité de l'air simplifié (échelle de valeurs allant de 1 à 10 associées à un qualificatif de très bon à très mauvais).

Dans cette optique, les cabines seront équipées de l'ensemble du matériel permettant la mesure des polluants réglementés pour le calcul de l'indice: oxydes d'azote, dioxyde de soufre, ozone et particules en suspension (PM10).

Comme précisé précédemment, le service de contrôle de l'environnement d'EDF a déployé depuis plusieurs années un réseau de stations autour des centrales thermiques.

La récupération de ces cabines par Qualitair Corse ainsi que l'ensemble du matériel qui les compose, devrait être effective courant d'année 2006. Il est à noter que ces sites de mesures dépendent d'un arrêté préfectoral et que dans la récupération du réseau EDF par Qualitair Corse, l'association s'engage dans une continuité des obligations liées à cet arrêté à savoir communiquer l'ensemble des mesures à la DRIRE périodiquement. De ce fait, pendant une certaine période ces stations ne devraient pas être ni déplacées ni supprimées et ceci même dans un but d'optimisation du réseau.

Situation actuelle sur la microrégion Ajaccienne



Situation actuelle sur la microrégion Bastiaise



5. STRATEGIE DE SURVEILLANCE : LES ACTIONS ET EVOLUTIONS PREVUES POUR LES CINQ ANNEES A VENIR

Sur les trois prochaines années, Qualitair Corse va créer un réseau de mesures permettant de couvrir l'ensemble de son territoire de compétence.

Les méthodes de surveillance ne seront pas identiques pour chaque zone d'études et adaptées au cours du temps en fonction des campagnes de mesures qui seront effectuées pour valider les choix de surveillance.

Le document présenté ci-dessous représente le schéma directeur d'implantation prévisionnel du réseau de mesures en l'état de connaissance actuel de la pollution atmosphérique sur la Corse.

Cette représentation est directement liée aux différents pôles d'investigations déjà évoqués à savoir le pôle urbain, le pôle industriel, le pôle trafic/tourisme et le pôle pollution à grande échelle.

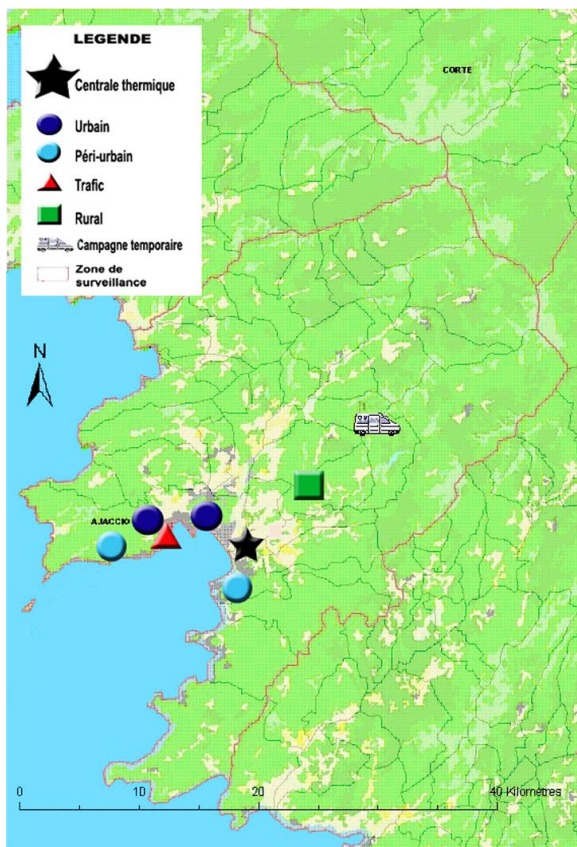
Les mesures relatives à ces centres d'intérêts seront développées en intégralité sur les microrégions Ajaccienne et Bastiaise. Sur les microrégions de Balagne, de Porto-Vecchio et de Corte, seuls les pôles trafic/tourisme et pollution à grande échelle, devraient être étudiés. Sur la zone rurale qui ne devrait être soumise à aucunes émissions polluantes locales, l'objectif essentiel sera de développer le pôle pollution à grande échelle afin de caractériser l'apport en polluants atmosphériques à l'échelle synoptique.

5.1 MICROREGION D'AJACCIO

Localisation	Type de station	Polluants
Ajaccio	Station Urbaine	NOx, O ₃ , PM10, SO ₂
Ajaccio	Station Urbaine	NOx
Ajaccio *	Station périurbaine	NOx, O ₃ , PM10, PM10 + FDMS
Porticcio *	Station périurbaine	NOx, O ₃
Piatannicia *	Station rurale	NOx, PM10, SO ₂
Ajaccio	Trafic	NOx

* Station du réseau EDF





Sur la microrégion d'Ajaccio, le réseau sera composé de 2 stations urbaines, 2 stations périurbaines, 1 station rurale et 1 station trafic.

Le nombre d'analyseurs est de 6 analyseurs d'oxydes d'azote (dont 3 issus du réseau EDF), de 3 analyseurs d'ozone, de 4 préleveurs de poussières dont un TEOM équipé du module FDMS (récupération d'un appareil de technologie jauge bêta du réseau EDF) et de 2 analyseurs de dioxyde de soufre (appareils homologués récupérés sur le réseau EDF et dans d'autres AASQA).

L'objectif du contrôle de la qualité de l'air est d'établir un indice de la qualité de l'air en premier lieu sur la ville d'Ajaccio puis étendu à la microrégion.

Des campagnes de mesures à l'aide d'une station de mesures mobiles ou d'échantillonnages passifs, seront mises en place afin de déterminer la zone concernée par la diffusion de l'indice.

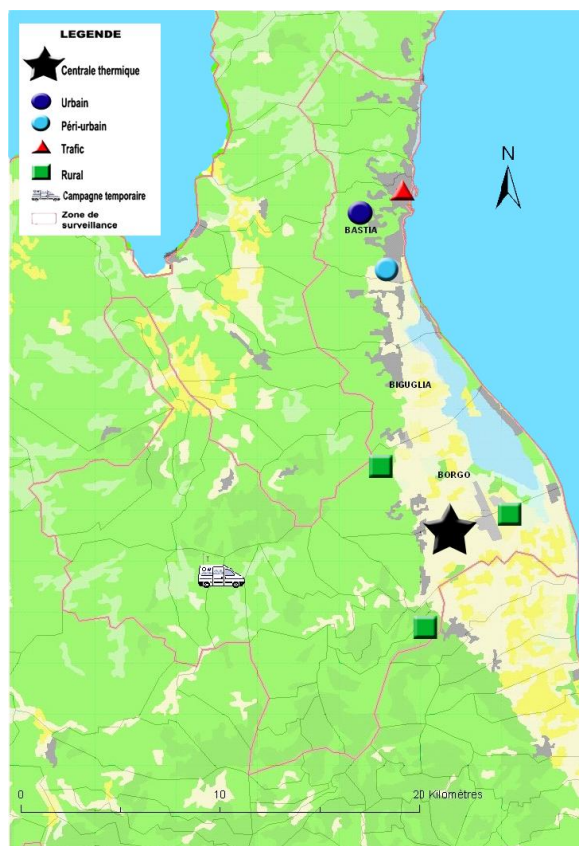
De plus des stations de mesures temporaires en proximité du trafic seront installées afin de déterminer les concentrations maximales auxquelles peut être soumise la population.

5.2 MICROREGION DE BASTIA

Localisation	Type de station	Polluants
Bastia	Urbain	NO _x , O ₃ , PM10, SO ₂
Bastia	Périurbain	NO _x , O ₃ , PM10
Borgo *	Rural (influence industrielle)	NO _x , O ₃ , SO ₂
La Marana *	Rural (influence industrielle)	NO _x
Collarello *	Rural	NO _x
Bastia	Trafic	NO _x

* station du réseau EDF





Sur Bastia, la surveillance est organisée autour d'une station urbaine et d'une station périurbaine.

Plus au sud, la zone économique formant un tissu urbain continu sera surveillée par des mesures mobiles ou des campagnes d'échantillonnage.

A proximité de la centrale thermique de Lucciana, 3 stations rurales sont implantées.

De plus une station fixe sera implantée pour évaluer les concentrations maximales en polluant atmosphérique en situation de trafic.

Le réseau de mesures sera composé de 6 analyseurs d'oxyde d'azote (dont 3 du réseau EDF), de 3 analyseurs d'ozone, de 2 préleveurs de poussières et de 2 analyseurs de SO₂ (appareils homologués récupérés sur le réseau EDF et dans d'autres AASQA).

Un indice de la qualité de l'air sera diffusé sur Bastia.

Des études seront réalisées en vue de l'extension de la couverture de l'indice à l'ensemble de la microrégion.

5.3 MICROREGION DE CORTE

Des mesures indicatives seront effectuées sur la ville de Corte afin d'évaluer l'influence du trafic, de la centrale thermique à bois et de prendre en compte les effets de la pollution à grande échelle.

Ces mesures seront réalisées de manière discontinue sur l'année à l'aide d'une station mobile ou d'une station temporaire, dans le but de déterminer la stratégie de surveillance.

5.4 MICROREGION DE PORTO-VECCHIO ET DE BALAGNE

Les deux zones d'étude seront traitées de façons similaires, l'objectif étant clairement identifié dans le cadre de l'étude de l'impact du transport d'origine touristique dans ces zones à forte capacité d'accueil.

Les études seront réalisées à l'aide de moyens mobiles et d'échantillonnage passif de manière discontinue sur l'année, en différenciant les périodes de forte affluence (été) des autres (hiver). Les informations au regard des normes pourront être apportées.



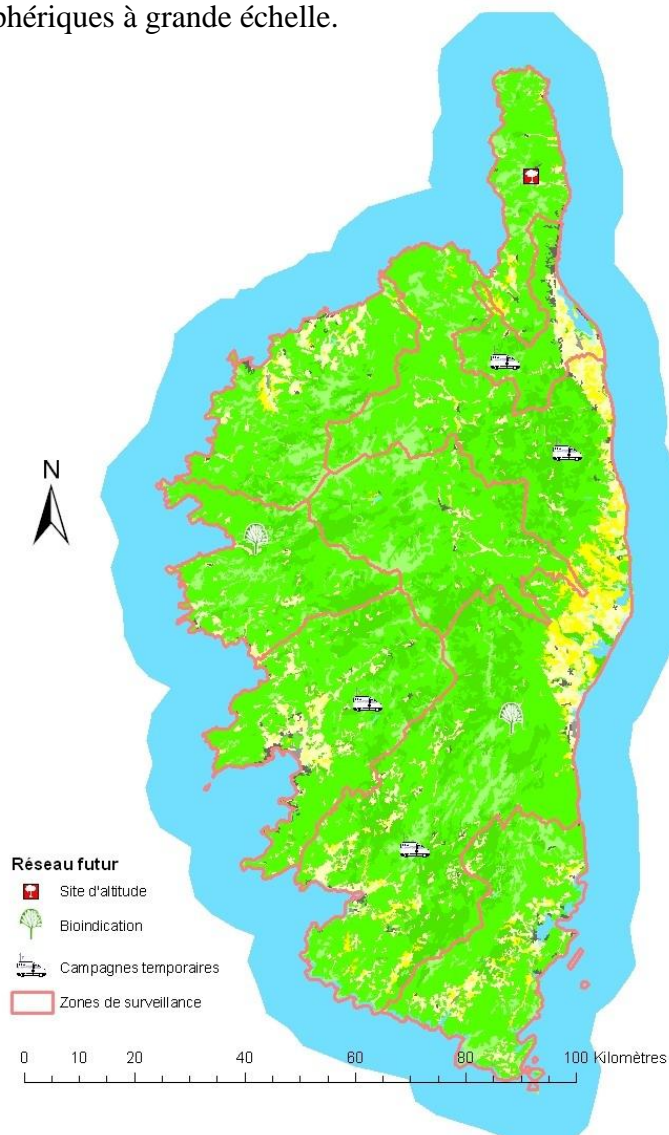
Les études programmées pour l'Etat initial dans ces zones devraient nous permettre d'élaborer la stratégie de surveillance. Les conclusions de ces campagnes pourraient être de 3 sortes:

- ✓ 1^{ère} conclusion possible: une mesure en continue est nécessaire (conclusion très peu probable)
- ✓ 2^{ème}: aucun contrôle de la qualité de l'air ne semble utile
- ✓ 3^{ème}: des campagnes de mesures lors des périodes d'affluence sont justifiées à la vue des normes observées et du nombre de personnes concernées (population supérieure à 100 000 habitants au plus fort de la saison)

5.5 ZONE RURALE

Est considérée comme zone rurale tout le territoire qui n'est pas couvert par l'une des zones décrites précédemment.

L'objectif de l'étude sur ce territoire est essentiellement d'appréhender les teneurs en polluants atmosphériques à grande échelle.



Pour cela, et en collaboration avec les organismes de recherche, une station d'altitude de type rural national, devrait être installée au nord de la Corse. Une étude est menée actuellement par le réseau PAES du laboratoire d'aérodologie de Toulouse afin de valider

l'emplacement et la pertinence de cette station, l'objectif étant d'intégrer cette station aux réseaux nationaux existants

D'autres études seront également prévues pour estimer entre autre la représentativité de la station d'altitude sur l'ensemble du territoire.

De même l'association souhaite développer en partenariat avec le milieu scolaire et plus particulièrement avec l'Université de Corse, une surveillance par bio-indicateurs. Ce programme, outre son intérêt scientifique, serait très utile en termes de communication.

5.6 SYNTHÈSE A L'HORIZON 2010

Type de station	Type de mesure	Nombre de stations fixes	Localisation
Urbaine	Continue	3	Ajaccio (2) Bastia (1)
Trafic	Continue	2	Ajaccio Bastia
Périurbaine	Continue	3	Ajaccio (2)* Bastia (1)
Rurale	Continue	4*	Ajaccio (1)* Lucciana (3)*
Rurale nationale	Continue	1	Monte Pigno
Station mobile	Indicative Campagne de mesures		Corte Zones à forte influence touristique Etudes spécifiques

* réseau EDF

"Mesures indicatives": mesures réalisées au cours d'une année de manière discontinue



5.7 METHODES DE SURVEILLANCE ET AUTRES POLLUANTS REGLEMENTES

En dehors des mesures en stations fixes, l'association devrait acquérir sous peu une station mobile qui sera équipée entre autre d'appareils destinés à l'analyse des polluants réglementés suivants : oxydes d'azote, ozone, particules en suspension, dioxyde de soufre.

Suite aux conclusions des dernières études comparatives sur les préleveurs de poussières, Qualitair Corse devrait intégrer un analyseur de type TEOM équipé d'un module FDMS sur une de ces stations afin d'appliquer un coefficient de correction à l'ensemble des mesures de particules fines sur la Corse.

Etant donné les résultats de l'étude initiale concernant le **monoxyde de carbone** et le **plomb**, il ne semble pas opportun d'envisager à l'heure actuelle des contrôles sur ces polluants.

En revanche concernant le **benzène**, il devrait être systématiquement mesuré en particulier dans les campagnes de mesures orientées vers la surveillance du trafic. La mesure passive devrait être une première approche qui pourrait être confortée, dans l'avenir, par des mesures en continu (des analyseurs pourraient être intégrés aux stations trafics si les campagnes futures justifiées une telle démarche).

Pour les campagnes de mesures tous les types de préleveurs recommandés par l'ADEME seront susceptibles d'être utilisés: tubes à diffusion passive, canister, micro capteur...

6. MESURE DANS L'AIR DES POLLUANTS NON REGLEMENTES

La priorité de l'association est de créer un réseau fiable de contrôle des polluants actuellement réglementés. Quoiqu'il en soit Qualitair Corse souhaite suivre au plus près les **évolutions des directives** en relation avec la qualité de l'air.

De ce fait, afin de se conformer aux directives nationales et européennes, d'évaluer les teneurs dans des **zones non étudiées** et de pouvoir répondre à des **demandes spécifiques** (études d'impact, études sanitaire,...), l'association pourrait solliciter auprès d'autres AASQA, le prêt du matériel nécessaire à la mesure de polluants tels que les métaux lourds, HAP,...



En revanche à l'instar des autres AASQA et en anticipation sur la réglementation à venir, Qualitair Corse souhaite acquérir et intégrer au sein du laboratoire mobile un préleveur de poussières pour les particules inférieures à 2,5 microns.

7. INFORMATION DU PUBLIC

L'association souhaite mettre en place rapidement [un indice de la qualité de l'air simplifié](#) sur les deux villes principales. Cet indice pourrait ensuite évoluer en indice ATMO.

Qualitair Corse désire mettre l'accent sur la communication, la diffusion de ces indices paraissant être le meilleur moyen pour y parvenir.

Cet indice devrait être accessible par tous à travers le site internet de l'association actuellement en création, mais également si possible à travers d'autres médias régionaux tels que la presse, la radio ou la chaîne de télévision.

A partir de cet indice, nous souhaitons mettre en place en collaboration avec les services de l'Etat un [Plan de Protection de l'Atmosphère](#) dont la zone couverte sera induite des premières mesures. Qualitair Corse désire qu'au travers du protocole de diffusion, l'information soit largement diffusée et en relation directe avec la population sensible: dans les centres pour personnes âgées, les maternités, les crèches, auprès des personnes ayant des déficiences respiratoires,...

Dès les premières études, un [bulletin d'information](#) devrait être édité dont la fréquence n'est pas pour l'heure déterminée.

En parallèle de l'information directe, l'association se propose de participer aux [manifestations culturelles](#) sur le thème de l'environnement en Corse ou toute autre [intervention en milieu scolaire](#).

Dans cette même optique, un rapprochement pourrait se faire avec l'université de Corse, orientée sur l'environnement et en particulier sur les écosystèmes méditerranéens, afin d'élaborer des programmes de surveillance de la qualité de l'air à l'aide de la [bio indication](#)



SYNTHESE :

Le territoire d'agrément de Qualitair Corse s'étend sur l'ensemble de l'île soit environ 270 000 résidents permanents. La Corse est un territoire dont la répartition des populations est fortement influencée par le relief. Les deux microrégions principales de Bastia et d'Ajaccio concentrent à elles seules la moitié de la population.

Les principales **sources d'émission** semblent être à ce jour, les **centrales thermiques** du Vazzio et de Lucciana et le **trafic automobile** qui peut être très dense par endroit, en particulier pendant la saison estivale.

Avec plus de 2 millions de touristes par an, l'apport en terme de pollution atmosphérique lié au trafic estival ne semble pas négligeable en rapport au nombre d'habitants permanents. On comptabilise en règle générale pendant cette période quatre villes dépassant le seuil des 100 000 habitants : Bastia, Ajaccio, Porto-Vecchio et l'ensemble l'île-Rousse / Calvi. Il en découle également la forte augmentation du trafic aérien et maritime.

La **pollution atmosphérique à grande échelle**, en particulier l'ozone, semble être également un facteur marquant pour la Corse.

Le programme de surveillance de la qualité de l'air nous permet de définir sur les prochaines années, la **structure du réseau** de contrôle atmosphérique sur la Corse.

La surveillance est adaptée aux caractéristiques de chacune des aires: stations fixes, temporaires ou campagnes de mesures.

L'intégration du réseau EDF ainsi que les stations qui seront créées, formeront un réseau structuré de surveillance de la qualité de l'air. Il se peut que l'expérience nous amène à requalifier certaines stations bien que comme présenté ci-dessus, le réseau ne comporte aucunes stations qui semble redondante ou superficielle.

Avec un historique important de données et une bonne connaissance de la situation locale, il se peut qu'à terme, avec l'appui de la modélisation, le réseau soit simplifié

La priorité est mise sur les polluants réglementés dans l'objectif de diffuser un **indice de la qualité de l'air**, accessoire indispensable à l'information du public.

Différents **pôles d'études** seront développés en parallèle:

- ✓ **un pôle urbain** permettant d'obtenir une cartographie de la pollution dans les principales villes de Corse
- ✓ **un pôle industriel**, destiné à évaluer l'impact sur l'atmosphère des industries et des centrales thermiques
- ✓ **un pôle trafic/tourisme** dont l'objectif est de déterminer l'apport du tourisme dans les émissions dues au transport
- ✓ **un pôle pollution à grande échelle** dans un rôle d'observation et de contrôle des déplacements des polluants à l'échelle européenne.



La réalisation de ce **PSQA** reste étroitement liée aux ressources de l'association et particulièrement à l'application du plan d'investissement prévu par Qualitair Corse jusqu'à la fin 2006.

La baisse programmée de la part industrielle et l'augmentation de l'activité de l'association posent la question de l'équilibre des financements à partir de 2007 et donc du suivi de l'ensemble des activités programmées dans ce plan.

